

Direction des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS
Référence : MR / ZA / VM

Objet | Convocation au Conseil Municipal du 30 Mai 2022

Cher(e) Collègue,
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu :
Le Lundi 30 Mai 2022 à 18 H 00**

Le Conseil municipal se réunira en Salle du Conseil Municipal de Cenon. Le port du masque n'est plus obligatoire mais est recommandé. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct. Conformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, le conseil peut valablement délibérer avec un tiers de ses membres, et chaque conseiller municipal peut être détenteur de deux pouvoirs.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2022.

L'ordre du jour est le suivant :

Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

1. **Administration générale** – Rapporteurs **Monsieur le Maire, Laïla MERJOU**
 1. Signature d'un Bail Emphytéotique Administratif avec la Société UTOPIA Saint Siméon – Passation de l'acte en la forme administrative et désignation d'un élu représentant la collectivité ;
 2. Adhésion à la Maison de l'Europe ;
 3. Festival Toutes Latitudes : demandes de subvention auprès de la Commission Européenne et de Bordeaux Métropole ;

2. **Ressources Humaines** – Rapporteur **Dominique ASTIER**
 1. Adoption du tableau des emplois permanents ;
 2. Adoption du tableau des emplois non permanents ;
 3. Stagiaires gratifiés accueillis dans la collectivité ;
 4. Régularisation du taux horaire global lié aux prestations de l'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne (AIHG) pour l'année 2022 ;
 5. Avenants aux contrats de la référente PLIE et de la psychologue sociale ;
 6. Création de commissions administratives paritaires communes ;
 7. Création d'une commission consultative paritaire commune ;
 8. Création d'un comité social territorial commun ;

3. **Administration Financière** – Rapporteur **Michaël DAVID**
 1. Approbation du Compte Financier Unique 2021 ;
 2. Bilan des Acquisitions Cessions 2021 ;
 3. Affectation définitive des résultats 2021 ;
 4. Vote des Taux d'imposition 2022 ;
 5. FDAEC ;
 6. Entretien des Espaces Verts par l'Association Syndicale des Propriétaires des Hauts de Cenon – Convention 2022 ;
 7. Décision Modificative n° 2 en section de fonctionnement et d'investissement pour le Budget Principal de la Ville ;
 8. Décision Modificative n° 2 en section de fonctionnement pour le Budget Annexe Espace Simone Signoret ;

9. Confirmation d'adhésion au dispositif de guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO) ;
4. **Culture** – Rapporteur **Laila MERJOU**
1. Ludo-médiathèque - Demande de subvention auprès du Centre National du Livre ;
 2. Ecole municipale de musique : Nouveaux tarifs ;
5. **Solidarités – Séniors - Politique de la Ville** – Rapporteur **Huguette LENOIR**
1. Convention Dotation Politique de la Ville 2022 – Autorisation de signer ;
6. **Développement Associatif – Actions Jeunesse** – Rapporteur **Fernanda ALVES**
1. Convention pluriannuelle d'objectifs et de financement entre la Ville de Cenon et l'association "La Colline" - Avenant modificatif n°12 ;
7. **Transition écologique** – Rapporteur **Laurent PERADON**
1. Mise en place d'une subvention d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique, vélos cargos, vélos rallongés, vélos pliants ou tricycles pour adultes pour les habitants de la commune ;
8. **Urbanisme - Développement Economique** – Rapporteurs **Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA**
1. Instauration de redevances pour les emplacements de Freefloating ;
 2. Création d'une commission paritaire du marché municipal ;
 3. Conventions d'occupation du domaine public - utilisation des équipements sportifs du complexe de tennis de Cenon ;
 4. Projet d'aménagement du site de l'Hôtel de Ville - Acquisition de la parcelle cadastrée AY 181, sise 11-13 avenue Carnot ;
9. **Citoyenneté – Démocratie Locale** – Rapporteur **Jérémy RINGOT**
1. Budget participatif cenonnais ;
10. **Education – Enfance - Jeunesse** – Rapporteur **Alexandre MARSAT**
1. Engagement de la ville dans la démarche Convention Territoriale Globale ;
 2. Avis sur les mesures de la carte scolaire pour la rentrée 2022 ;
 3. Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 des écoles élémentaires de la Ville ;
 4. Création d'une caisse des écoles : Validation des statuts – Ouverture d'un budget rattaché avec autonomie financière – Désignation des membres – abrogation de la délibération n°2022-77 du 11 avril 2022.

Vous trouverez de plus ci-joint,

- les délibérations
- et un pouvoir

que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 23 mai 2022

Jean-François Egron
Maire de Cenon